

## RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent du développement social et économique présente son premier rapport :

### Réunion :

Le Comité s'est réuni le mardi 2 décembre 2003, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif.

### Questions à l'étude :

- Projet de loi 2 — *Loi sur les biocarburants et modifiant la Loi de la taxe sur l'essence/The Biofuels and Gasoline Tax Amendment Act*;
- Projet de loi 3 — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation commémorative Helen Betty Osborne/The Helen Betty Osborne Memorial Foundation Amendment Act*;
- Projet de loi 4 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act*;
- Projet de loi 202 — *Loi sur la Fondation Nellie McClung/The Nellie McClung Foundation Act*.

### Composition du Comité :

Le Comité a élu :

- M<sup>me</sup> BRICK à la présidence;
- M. SCHELLENBERG à la vice-présidence.

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M<sup>me</sup> BRICK remplace M. CALDWELL;
- M. le *ministre* MACKINTOSH remplace M<sup>me</sup> IRVIN-ROSS;
- M. le *ministre* SALE remplace M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD;
- M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN remplace M<sup>me</sup> la *ministre* MELNICK;
- M<sup>me</sup> IRVIN-ROSS remplace M. MARTINDALE;
- M. MURRAY remplace M. CUMMINGS;
- M. SCHULER remplace M. MAGUIRE;
- M<sup>me</sup> ROWAT remplace M. TWEED.

### Exposés oraux :

Le Comité a entendu quatre exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 2 — *Loi sur les biocarburants et modifiant la Loi de la taxe sur l'essence/The Biofuels and Gasoline Tax Amendment Act* :

Kenneth Sigurdson	Syndicat national des cultivateurs
Bob McNab	Ville de Minnedosa
Spencer Reavie	Pelly Trail Economic Development
Ted Stoner	Canadian Petroleum Institute
Randy Bialek	Agassiz Agri-Ventures
Roger Wilson	Fox Warren Ethanol Agency
Fred Tait	Particulier
Bill Wilkerson	Association canadienne des carburants renouvelables
David Rolfe	Keystone Agricultural Producers
Rick Verspeek, au nom de Bob McCallum	Turtle Mountain Sustainable Ventures
Edward Hiebert	Particulier
John Pittman	Manitoba Chamber of Commerce
Chris Lorenc	Manitoba Heavy Construction Association
Glen Koroluk	Particulier

Le Comité a entendu 4 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 202 — *Loi sur la Fondation Nellie McClung/The Nellie McClung Foundation Act* :

Gail Andrews  
Mary Pankiw  
Elizabeth Fleming  
Beverley Parks

Manitoba Women's Liberal Association  
Local Council of Women of Winnipeg  
Provincial Council of Women of Manitoba  
Parti libéral du Manitoba

**Exposés écrits :**

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 2 — *Loi sur les biocarburants et modifiant la Loi de la taxe sur l'essence/The Biofuels and Gasoline Tax Amendment Act* :

Gilbert Swan

Ville du Pas

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 4 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act* :

Rob Hilliard

Fédération du travail du Manitoba

**Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

(N<sup>o</sup> 2) — *Loi sur les biocarburants et modifiant la Loi de la taxe sur l'essence/The Biofuels and Gasoline Tax Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 3) — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation commémorative Helen Betty Osborne/The Helen Betty Osborne Memorial Foundation Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 4) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

*Il est proposé que le paragraphe 96.1(1), figurant à l'article 6 du projet de loi, soit amendé par substitution, au passage qui suit « de verser », de « au directeur une indemnisation pour toute perte que l'employé ou l'employée a subie en raison de cette contravention ou de réintégrer la personne en question dans son poste, ou d'appliquer ces deux mesures ».*

(N<sup>o</sup> 202) — *Loi sur la Fondation Nellie McClung/The Nellie McClung Foundation Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

La présidente,

Rapport présenté par :

\_\_\_\_\_  
Marilyn Brick

Le 2 décembre 2003